

& de la qualité des Terres & des revenus qu'elles produisent, s'exécute aussi par les Commissaires nommés à cet effet. La Cour fait faire cette recherche, parce qu'elle a résolu d'établir une Taille réelle au lieu des Taxes personnelles qu'on a levées jusqu'ici sur les habitans de la Campagne. Il y a pareillement un ordre à tous ceux qui ont des hypothèques sur les revenus de la Ferme du Tabac, de se contenter d'un intérêt de 4. pour cent de leur Capital. On compte que par cette réduction la Cour profitera de 4000. ducats par an.

VIII. Les quatre Galeres du Royaume continuent à croiser sur les Corsaires de Barbarie avec assez de succès, ayant pris sur la fin de Septembre quatre Galiotes Barbaresques vers les côtes de Salerne, après un rude combat. Les Equipages en bon nombre ont été faits Esclaves.

S. M. a conféré depuis peu le Gouvernement de *Messine* au Général Castropignano, & celui des Places maritimes de la *Toscane* au frere du Marquis de Sangro.

IX. Une maladie épidémique regne dans ce Royaume parmi les Bestiaux, & fait du ravage. Quelque mesure qu'on prenne pour en arrêter le cours, on n'a pû encore y réussir. Elle ne se manifeste pas sous la langue comme celle qui a régné il y a un an dans le Ferrarois; mais dans les yeux. On prétend qu'elle a été apportée à la Foire de *Lancio* par quelques Bestiaux venus d'Esclavonie.

X. *Rome*. L'affaire qui avoit obligé le Duc de St. Aignan, Ambassadeur de France, de se retirer à *Frescati*, fut accommodée le 26. Septembre, du moins pour ce qui a rapport à cette Cour, au moyen d'un Ecrit que le Cardinal Secrétaire d'Etat a fait remettre à ce Ministre par ordre du Pape portant " que ni la Sainteté, ni ses Ministres n'avoient eu
 „ aucune